



amU Faculté de droit
et de science politique
Aix Marseille Université

ACADÉMIE DE DROIT

d'Aix Marseille Université



Direction de l'Académie de droit

Monsieur Franck HAID
Maitre de conférence
franck.haid@univ-amu.fr

Administration

Référent administratif
Nadine Ghevontian
04 13 94 99 41
E-mail : nadine.ghevontian@univ-amu.fr

Gestionnaire administratif
Taoués KANES
04 13 94 99 27
taoues.kanes@univ-amu.fr
Site de l'Académie de Droit
<https://adam-facdedroit.univ-amu.fr>

Bureau de l'association

LinkedIn
Instagram
association.adam@outlook.fr
www.facebook.com/asso.academiededroit/



www.univ-amu.fr

Aix Marseille Université
Site du Pharo - 58 bd Charles Livon - 13284 Marseille Cedex 07
Tél : +33 (0)4 91 39 65 00

 **Académie de Droit**
Faculté de Droit et de Science Politique
Aix Marseille Université - Parcours d'excellence
adam-facdedroit.univ-amu.fr

« La création de cette filière d'excellence s'intègre à la politique d'Aix-Marseille Université qui conjugue accueil de tous et excellence »

I - Présentation du cursus

L'Académie de Droit propose aux meilleurs étudiants une filière d'excellence intégrée à leur parcours académique de licence.

Ce parcours pourra se poursuivre par un Diplôme d'études supérieures universitaires adossé à leur première année de Master.

Cette formation complémentaire de haut niveau de quatre années doit leur permettre d'approfondir leurs connaissances au-delà des enseignements dispensés habituellement, afin de stimuler leur curiosité, leur imagination et leur créativité grâce à une réflexion interactive sur les grandes questions fondamentales et d'actualité de la vie humaine, sociale, politique, économique... que le droit doit saisir, affronter et traiter dans le monde contemporain.

Il s'agit d'aider les étudiants à s'épanouir davantage pour mieux se préparer au brillant avenir que leurs qualités personnelles et leurs performances leur permettent d'espérer.

Ce cursus, fondé sur une pédagogie originale et une participation active des étudiants en effectifs restreints, propose des séminaires animés par d'éminents universitaires et professionnels français et étrangers pour la préparation desquels les étudiants reçoivent, en amont, des dossiers à étudier. Ils peuvent ainsi déterminer et creuser les problèmes soulevés par chaque thème, esquisser les réponses susceptibles de s'y appliquer pour nourrir pendant chaque séminaire des échanges permanents et fructueux avec les intervenants. L'avenir professionnel se construit sur les expériences du présent.

II – Déroule des études

Dans le cadre de la refonte de l'offre de formation, dès la rentrée 2024, les nouveaux académiciens seront intégrés au parcours licence en droit. Le cursus de licence en Droit est une formation Bac+3 qui permet d'obtenir un diplôme de Licence mention Droit parcours Académie de droit.

Ils suivront les enseignements de l'Académie 1/2 journée par semaine (8 conférences de 3h par semestre).

Pour les étudiants de Master 1, l'enseignement au sein de l'Académie se fait sous forme de séminaires le samedi matin de 9h00 à 12h00 à Aix-en-Provence dans les locaux de la Faculté de droit.

Ces séminaires sont pluridisciplinaires : outre le Droit qui est la matière dominante, sont ainsi abordés d'autres domaines comme la sociologie, l'histoire, la philosophie, l'économie ou encore la science politique.

Des séminaires de méthodologie et d'entraînement au grand oral sont prévus dans chacune des quatre années.

Ces enseignements tournent autour de quatre thématiques : l'environnement du droit, les fondamentaux du droit, le pluralisme et les systèmes juridiques, la pratique du droit. Dans le cadre de ces séminaires en petits groupes est mise en œuvre une pédagogie active faisant appel à la réflexion et à la participation des étudiants

Théorie et pratique sont indissociables pour procéder aux meilleurs diagnostics des situations juridiques et détecter les traitements les plus appropriés qu'il convient de leur apporter. Les meilleurs professionnels doivent concilier la sécurité, l'innovation et l'efficacité. L'ambition de l'Académie de droit est justement d'entraîner ses étudiants, dans cet esprit, vers les plus grands secteurs professionnels, juridiques, judiciaires et économiques...

Ainsi en partenariat avec l'Association UFC QUE CHOISIR, a été mise en place, pour les étudiants de quatrième année, une clinique du droit qui leur permet de répondre régulièrement à des questions juridiques pratiques.

III – L'Association de l'Académie de Droit

L'association de l'Académie de droit d'Aix-Marseille (AADAM) a été créée en mars 2013 à l'initiative du Professeur Jean-Louis Bergel, premier directeur de l'Académie et des étudiants de la première promotion.

Durant leur cursus, les étudiants peuvent participer à des colloques et des voyages culturels organisés avec l'Association de l'Académie de droit (AADAM).

Celle-ci a pour objectif de centraliser les actions qui vont dans le sens de la promotion du diplôme, du renforcement des liens entre les personnes impliquées dans l'Académie (professeurs, étudiants, personnel administratif), et de la réalisation d'un projet de rapprochement entre les différentes structures similaires en France. Elle doit permettre la mise en place d'un réseau d'anciens étudiants.

En étroite collaboration avec la Direction de l'Académie, l'AADAM organise chaque année des visites institutionnelles à Paris (Assemblée nationale, Sénat, Conseil constitutionnel, Conseil d'Etat...), à Strasbourg (Conseil de l'Europe) et La Haye (Cour Internationale de Justice). Elle organise également des soirées parrainages, des soirées à thèmes, des sorties culturelles.

A l'heure où l'enseignement du droit connaît une concurrence renforcée et diversifiée, nous faisons le vœu que cette association participe activement au développement de l'AADAM afin qu'elle constitue un atout majeur de notre faculté, et qu'elle en renforce le prestige et l'excellence depuis déjà longtemps acquis.



L1 Jeanne Chauvin 2024-2028



L2 Suzanne Bastid 2023-2027



L3 Hannah Arendt 2022-2026



M1 Michel Debré 2021-2025



M1 sortants Richard Ghevontian 2020-2024



Voyage à Paris

Contrôle des connaissances

L'évaluation des étudiants est ainsi organisée :

- Pour les années de L1, L2 et L3 : Un examen écrit par semestre en plus des examens de la licence.
- Pour la 4^{ème} année : un mémoire de recherche, une épreuve pratique (Clinique du Droit) et un Grand oral devant un jury.

Des séminaires de technique et entraînement au Grand Oral ponctuent les quatre années d'enseignement.

Pour les 4 années, il est tenu compte de l'assiduité aux séminaires. Pour les étudiants qui intègrent l'ADAM en L2 ou en L3, un oral de rattrapage permettra de compenser la ou les années non suivies.

Conditions d'admission

- Accès en L1 : La candidature est soumise à PARCOURSUP. Les meilleurs étudiants sont sélectionnés en fonction des capacités d'accueil.
- Accès direct en L2 et L3 ouvert aux étudiants ayant obtenu de bons résultats aux examens (dans la limite du nombre de places disponibles).

L'admission est soumise à l'examen du dossier dans lequel doivent figurer une lettre de motivation, un CV et les résultats correspondant à l'année d'étude considérée. Si cet examen est favorable, l'étudiant est convoqué à un entretien de personnalité.

Les étudiants devront, au terme de chaque année, justifier de bons résultats aux examens pour pouvoir être admis dans l'année supérieure. Il n'existe donc pas de droit acquis à demeurer au sein de la promotion. Le cursus est compatible avec le programme d'échange Erasmus.

Retrait des dossiers auprès du secrétariat de l'Institut : Académie de droit, Faculté de droit et de science politique 3 avenue Robert-Schuman, 2^e étage - Bureau 208 13628 Aix-en-Provence Cedex 1

Uniquement pour les étudiants qui souhaitent intégrer l'Académie de Droit en licence 2 ou licence 3 à la rentrée universitaire : Dossier de candidature également téléchargeable sur le site : <https://adam-facdedroit.univ-amu.fr/>

Les droits d'inscription s'élèvent pour les étudiants de troisième et quatrième année à 398 € par année pour les étudiants non-boursiers.

Pour les boursiers un tarif spécial est prévu (150 euros- droits incompressibles).

Les avantages de la formation

- Une formation sélective d'excellence adaptée à nos meilleurs étudiantes et étudiants
- Des conditions de travail optimales en effectif réduit, avec une salle de travail mise à disposition des étudiants de l'Académie
- Une formation progressive à la fois théorique et pratique
- Une formation adaptée quel que soit le projet professionnel
- Une formation compatible avec la réalisation d'une année d'étude à l'étranger
- Un véritable esprit de promotion et d'entraide, à travers les projets de l'Association des étudiants de l'Académie de Droit